

Nouvelles de Rudologia

- Mise en ligne du nouveau dossier « piles et accumulateurs usagés » sur le forum-déchets AMF/RUDOLOGIA. Faites nous part de vos témoignages, posez vos questions sur <http://www.amf.asso.fr>

Agenda

- La Baule : 9-10 septembre 2003, 7èmes Assises nationales des déchets, 02 51 85 80 99.

- Valorisation organique des déchets : 18 et 19 juin, voyage d'étude organisé par AMORCE et RUDOLOGIA.

Certification

Eco-Emballages vient d'être certifiée ISO 14 001 pour son système de management environnemental.

Collectivités territoriales

- *Jura* : Le Sydom organise un concours Internet intitulé @vos bacs, tri, jouez ! à l'occasion de la semaine du développement durable du 2 au 10 juin. www.letri.com

- *Gironde* : création par le Conseil général d'un conseil départemental des déchets. Cette structure d'information et de concertation assurera la mise en œuvre du plan départemental et une veille technologique sur les traitements et les filières dans le département.

- *Vaucluse* : ouverture à l'été 2004, par la SDEI à Montdragon d'une unité de valorisation des boues de step par compostage avec des déchets verts. Cette unité traitera les boues provenant de 80 communes.

- *Somme* : Le Conseil général et l'Ademe ont signé une charte de qualité pour l'harmonisation des conditions d'acceptation des déchets dans les déchèteries pour les particuliers et les professionnels.

- *Dunkerque* : distribution de poubelles vertes pour les déchets fermentescibles dans la communauté urbaine. Le centre de valorisation organique transformera ces déchets en compost avec un objectif de valorisation matière de 50 % en 2005, conformément au plan départemental.

Entreprises

- *Veolia Environnement* devient le nouveau nom de Vivendi Environnement.

- *Cité Plus*, filiale de Sita a commencé, en avril, les travaux de mise en sécurité du site de Zimaval à Falaise. Cette dernière y avait stocké, à ciel ouvert, 3 800 tonnes de piles, avant de faire faillite.

- *Vodafone*, opérateur allemand de téléphonie mobile lance une opération de collecte de ses portables usagés. Les appareils sont rapportés dans les points de vente, triés, puis, selon les cas réparés, recyclés ou éliminés. 5 € par portable récupéré sont versés à un organisme d'utilité publique.

- *Sita France* travaille à la dépollution du site Métaeurop. Après cette opération, le site pourrait recevoir un centre de tri, une unité de recyclage des pneus, une unité de démantèlement des DEEE et un centre de compostage.

Filières

- DEEE

* Adelphe confirme son intention d'élargir son action aux DEEE. La société a monté 3 opérations pilotes de collecte sélective et a fait une demande d'agrément pour ce type de déchets.

* Le Conseil régional de Franche-comté a décidé d'engager une étude stratégique régionale sur les DEEE. Elle vise à dresser un diagnostic sur le devenir des DEEE en région (en cours de réalisation), puis, à évaluer les effets de la directive européenne sur les filières de valorisation existantes mais aussi les conditions de pérennisation ou de développement des acteurs existants.

* La société JURATRI, au cœur d'un département de référence en matière de gestion des déchets, vient de mettre en place une filière de recyclage des DEEE dans le cadre de sa démarche d'insertion

professionnelle au service de l'environnement. Partenaire de structures telle que ENVIE DEVELOPPEMENT, REGAIN ECO-PLAST..., JURATRI se positionne localement comme un acteur performant d'une filière désormais incontournable. Contact au 03.84.47.00.60 ou mail juratri@wanadoo.fr.

- *PPNU* : ADIVALOR et la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté prépare une opération de collecte des PPNU (produits phytosanitaires non utilisés) avec les distributeurs et la profession agricole. Le lancement est prévu pour janvier 2004.

- *Compost* : une association nommée Agriculteurs-Composteurs de France a été créée en mars par des agriculteurs de l'Essonne, du Maine et Loir, de l'Yonne, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône. Ces agriculteurs proposent un service de compostage de déchets verts et de boues de step pour les collectivités territoriales. Ils sont engagés dans une démarche de progrès dont la prochaine étape sera la rédaction d'une charte de bonnes pratiques en vue d'une labellisation. L'association est animée par Luc Meinrad, animateur du centre agricole Trame.

- *Médicaments* : Cyclamed annonce une progression de la collecte des déchets de médicaments de 11 % en 2002, avec récupération de 80 % des substances médicamenteuses et vise l'obtention d'un agrément de longue durée. L'association envisage de soutenir les collectivités pour le traitement des emballages de médicaments. En effet ceux-ci représentent 90 % du poids de déchets issus du médicament et se retrouvent majoritairement dans les déchets ménagers.

Formation

- *Licence professionnelle gestion et traitements des déchets* à Lons le Saunier : le recrutement des étudiants de la prochaine promotion est ouvert jusqu'au 20 juin, alors que les étudiants de la 2^{ème} promotion terminent leur cursus fin juin. Renseignements au 03 84 86 15 70

Nomination

Camille Durand, désigné par l'AMF, vient d'être nommé président de la Commission consultative d'agrément des sociétés agréées.

Veille juridique

- Parution au JO du 2 avril 2003, d'un arrêté pour la reconduction du dispositif Edouard-Leclerc pour 3 ans. Par ce dispositif le groupement pourvoit à l'élimination des déchets d'emballages abandonnés par les ménages (sacs de caisse).

- La circulaire DPPR/SDPD n° 1094 du 14 février 2003 prévoyant la mise en conformité des installations d'incinération au 28/12/2005, rappelle aux exploitants, qu'ils doivent remettre au préfet une étude de mise en conformité avant le 28/06/2003.

Veille sanitaire

- *Eboueurs* : une étude menée en Norvège, montre que les éboueurs seraient victimes d'une inflammation respiratoire due aux bio-aérosols des bacs de déchets organiques. Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue European Respiratory Journal, avril 2003.

- *Désamiantage* : la directive 2003/18/CE parue au JOCE n° L97 du 15 avril 2003 prévoit la protection des travailleurs effectuant ces opérations.

- *Sols pollués* : l'INRS et l'Ademe publient un ouvrage sur la protection des travailleurs sur les chantiers de réhabilitation des sols industriels pollués. Disponible auprès des CRAM.

Veille technologique

- *Boues de step* : l'Institut de gestion des eaux urbaines de l'Université de Karlsruhe a mis au point un process permettant de réaliser un matériau de construction léger, isolant, non toxique à partir de boues de step. Ce process s'inspire de celui de la fabrication des billes d'argile.

- *Câbles électriques* : une machine à reconnaissance optique permet le tri des granulés de câbles électriques afin de réduire de 1 à 10 le facteur d'impuretés ce qui permet d'obtenir un cuivre pur à 99,9 % utilisable en électricité.